L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No. 73 RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLÉANS.
DIMANCHE MATIN 2 NOVEMBRE.

Le Procès du Maréchal Bazaine.

1er CONSEIL DE GUERRE, SÉGANT AU GRAND TRIANON.

Présidence de M. LE DUC D'AUMALE.

INTERROGATOIRE.
(Suite.)

Bataille de Rezonville.

D. Le 16, l'ennemi a commencé l'attaque du côté de Rezonville; vous avez dû vous-même serré de près. N'est-ce pas là qu'avec votre valeur habituelle vous avez dû vous tirer d'un parti de cavalerie ennemie en mettant l'épée à la main?

Le maréchal.—J'ai été chargé par les hussards de Brunswick. Ce n'est qu'un peu tard que j'ai pu atteindre le premier échelon de mon armée.

D. Lorsque vous êtes arrivé sur le terrain du combat du 16, vous n'avez pas donné d'ordres pour assurer la jonction du 3e et du 6e corps?

R. J'ai donné les ordres nécessaires pour résister aux attaques qui pourraient se produire.

D. Saviez-vous que le 3e corps était engagé? Quels ordres avez-vous donnés?

R. J'ai prescrit un mouvement destiné à rejeter l'ennemi dans la Moselle.

D. Pourquoi, connaissant l'avantage remporté par le 3e corps, avez-vous enlevé la division Montaudon?

R. Parce que l'ennemi amenait des renforts considérables sur la gauche et que j'ai jugé que cette division était plus utile dans cette direction.

D. Eût-il été difficile de reprendre vos positions, si vous ne pouviez pas marcher vers la Meuse, ne pouviez-vous pas reprendre vos positions après vous être approvisionné?

R. Le terrain est mauvais, c'est une terre comme en Afrique. L'armée se développe difficilement sur un terrain si peu convenable.

D. Le 6e corps n'avait plus de munitions, les avez-vous fait rétablir?

R. Auparavant j'avais ordonné que les corps d'infanterie fussent toujours accompagnés de leurs caissons, je croyais qu'ils se conformaient à cette prescription; quant à l'artillerie, je ne supposais pas qu'elle eût besoin d'une telle recommandation.

D. Le 14 et le 15 il avait été fait une distribution qui complétait en partie les vivres de campagne; l'ordre que vous avez donné le 16 n'avait-il pas pour objet non-seulement de porter à quatre journées de vivres pour tous les corps, mais encore de faire distribuer les vivres du train auxiliaire que vous avez fait décharger?

R. Oui, monsieur le président.

D. N'avez-vous pas aussi fait venir des vivres de Metz?

R. Oui, M. le président, j'ai envoyé l'intendant de Préval; il a trouvé au Ban-Saint-Martin 450 voitures chargées et qu'il aurait pu faire arriver sur le plateau.

Le président. — Vous avez écrit que c'était faute de vivres et de munitions que vous n'aviez pas tenté de reprendre vos positions?

Le maréchal. — C'est à dire que ce n'était pas le manque, mais la pénurie. Les hommes n'avaient plus un jour de vivres dans le sac et la provision de cartouches était un peu épuisée.

A la question des munitions, le maréchal répond que cela incombait au général Soleille et que cet officier étant commandant d'armes, il s'en était rapporté à lui; qu'il n'avait pu prévoir la consommation des corps, consommation inégale, non-seulement dans chaque corps, mais même dans chaque portion de corps.

D. Vous savez que des approvisionnement ont été détruits alors que vous n'étiez pas pressé par l'ennemi. Comment expliquez-vous une pareille mesure?

R. Je n'ai jamais donné que l'ordre de les distribuer aux troupes; c'est à l'initiative de l'intendant Chapelain qu'est due leur destruction.

D. Vous avez donné l'ordre au général Bourbaki de se porter avec la garde sur le plateau de Plappeville?

R. En effet, mais j'ai changé ensuite d'idée, trouvant la position de Rozérieulles bien préférable.

D. Le premier mouvement n'était il pas de ramener l'armée sous Metz, et le second de vous ménager la route de Briey qui se trouvait la seule ouverte?

R. Dans mon idée, la garde était placée là comme réserve dans tous les cas.

J'étais prêt à faire exécuter les mouvements de retraite sur Verdun; mais encore fallait-il nous garder des attaques de l'ennemi et surtout après une journée de combat sans ravitaillement en vivres, et sans munitions. Je pouvais encore au besoin renoncer à la retraite de Conflans.

Bataille de Gravelotte.

D. Pendant cette journée du 17, concentrée en ravitaillement de nos troupes, quelles mesures avez vous prises pour contrarier les mouvements de l'ennemi.

R. J'ai fait faire des reconnaissances.

D. En faisant exécuter au 6e corps un mouvement rétrograde de Vionville à St-Privat, vous saviez que vous affaiblissez votre ligne; pourquoi l'avez-vous fait?

R. Parce qu'il m'avait été expressément demandé par le maréchal Canrobert.

D. Le 18, vous avez chargé le colonel Lewal de reconnaître les positions en arrière; était-ce une simple précaution ou était-ce déjà en vue d'un mouvement de retraite.

R. C'était une simple précaution.

D. Vous saviez que la ligne de Rozérieulles à Saint-Privat était le seul débouché qui vous restât?

R. Oui, monsieur le président.

D. La position de Saint Privat, qui avait été occupée sur l'initiative de M. le maréchal Canrobert, était très importante, et vous deviez faire les plus grands efforts pour l'y maintenir. Avez-vous fait pour obtenir ce résultat tout ce qui dépendait de vous?

R. Je lui ai envoyé un officier général qui a dû réorganiser son artillerie; je lui ai donné tout ce dont je pouvais disposer, et même une compagnie du génie de la réserve.

D. N'étiez-vous pas prévenu du mouvement que l'armée ennemie projetait contre votre droite?

R. Je le pressentais, mais je croyais le maréchal Canrobert en mesure de leur résister, et d'ailleurs, j'avais disposé de mes réserves.

D. Je vais vous parler de ces réserves; d'abord, qu'avez vous fait de votre réserve de cavalerie? Comment n'avez-vous pas songé pendant la journée du 18 à la lancer dans la vallée de la Moselle, où elle aurait battu l'estrade?

R. J'avais cette intention, mais l'ennemi n'y est montré en forces, et je n'ai pas voulu la compromettre. Cette cavalerie avait déjà beaucoup souffert le 16.

D. Quant à votre réserve d'artillerie, vous avez dit dans l'instruction que vous vous en étiez rapporté au général Soleille pour l'employer? Pensez-vous que le devoir d'un général en chef ne soit pas contrairé à un tel abandon de son initiative personnelle?

R. La réserve d'artillerie n'est pas restée inoccupée depuis; le maréchal Canrobert m'a demandé deux batteries, je les lui ai envoyées.

D. Quant à la garde impériale, dont vous deviez tenir à conserver la direction, ne l'avez-vous pas placée plus exclusivement sous le commandement du général Bourbaki?

R. Le général Bourbaki est un général d'une grande intelligence et d'une grande bravoure. Je lui avais donné la mission de soutenir les efforts du 3me corps en cas de besoin.

D. N'aurait-il pas mieux valu que toutes les réserves fussent restées sous la haute direction du commandant en chef?

R. Oui, si j'avais été mieux informé; mais dans la position que j'occupais, je ne pouvais tout voir à la fois.

D. Vous parlez de l'emplacement; mais pourquoi n'en avoir pas choisi un autre qui vous aurait permis de tout voir?

R. Le plateau était coupé par des vergnes; j'étais obligé de me servir de ce point pour savoir ce qui se passait devant moi.

D. Quels messages avez-vous reçus du maréchal Canrobert pendant les efforts héroïques qu'il faisait avec ces 20,000 hommes et ses 70 bouches à feu pour résister aux attaques du 3e corps d'armée.

R. Je n'en ai reçu que dans la matinée, ou tout allait bien, mais nullement dans l'après-midi.

D. Le conseil a entendu votre réponse; il entendra également la déposition du maréchal Canrobert.

Si vous n'avez pas été informé de l'empressement du maréchal Canrobert, vous pouvez du moins, à une heure, lui porter secours puisqu'à ce moment vous étiez rensevgné. Le maréchal n'a été secouru que vers 3 heures par le général Bourbaki, qui n'avait reçu aucun ordre formel lorsqu'il s'est porté en avant; mais il n'était plus temps si ce n'est pour couvrir la retraite du 6e corps.

R. Mes dispositions étaient prises et je n'avais pas à faire donner d'ordres nouveaux; il était convenu que chaque chef de corps devait saisir le moment opportun; c'était donc au général Bourbaki à prendre l'initiative dans cette circonstance.

Rentrée sous Metz.

D. Vous ne vous êtes pas préoccupé de couvrir la route de Verdun?

R. C'est parce que je ne considérais pas la retraite comme urgente.

D. Qu'avez vous dit au capitaine qui commandait l'escorte du général Bourbaki? Ce capitaine dépose que vous lui avez donné l'ordre de rester, que le général Bourbaki avait ordonné le même ordre qu'il devait rentrer.

R. C'est qu'il y aura en confusion sur le mot rester; je craignais qu'il ne s'engageât trop tôt et je faisais dire au général Bourbaki: "Qu'il reste où il est."

D. Vous semblez alors être préoccupé du danger d'être séparé de votre gauche; alors que c'était sur la droite que l'ennemi faisait son mouvement tournant. Pensiez-vous donc qu'il eût l'intention de vous séparer de Metz?

R. Certainement, il eût été pour lui plus avantageux de nous couper de la place et je crois qu'il, cherchait à nous isoler de Metz.

D. Alors, vous ne vous êtes pas préoccupé de couvrir la route de Verdun?

R. Non, parce que je ne considérais pas la retraite comme urgente.

D. Vous ne croyez pas que l'empereur n'attendait à vous voir faire un mouvement sur Verdun?

R. Non, l'empereur me laissait toute latitude pour agir.

D. Vous ne pensiez pas à vous éloigner de Metz?

R. Il pouvait y avoir un grand danger à tout précipiter: par exemple, il fallait donner le temps à l'armée de Châlons de s'organiser pour qu'elle pût avoir un effectif plus considérable.

D. Alors, vous reconnaissez comme vrais les faits cités par l'instruction, savoir: que des officiers vous auraient entendu dire après la journée du 18 qu'il valait mieux rester sous Metz que de prendre la route de Briey à Verdun?

R. Je n'ai pas précisément reconnu cela, j'ai dit qu'il était préférable de rester momentanément sous Metz, quitte à reprendre plus tard le mouvement de retraite.

D. Pensez-vous que le résultat de la journée du 17 n'était pas de vous faire perdre le débouché de la route de Briey et qu'il aurait dépendu de vous de conserver ce débouché important, le seul qui vous restât?

R. Oui, mais nous avions perdu beaucoup trop de monde; il y avait des régiments qui n'étaient commandés que par un capitaine, et je ne voulais pas livrer de nouveaux combats avant d'avoir réorganisé mon armée. Enfin, nous étions sur l'expectative. L'empereur m'avait bien recommandé de ne rien risquer et surtout de ne pas m'engager entre Meuse et Moselle.

D. Alors, tous les combats que vous auriez livrés autour de Metz n'auraient en d'autre but que d'y retenir l'armée allemande?

R. Oui, le président, jusqu'au moment où notre armée refaite et renforcée serait en prendre l'offensive.

D. Alors vous conviendrez que si, après avoir reçu l'ordre de l'empereur de vous diriger sur Verdun, vous avez eu la tendance de ne pas perdre Metz de vue, vos dépêches devaient produire une certaine confusion, et il n'est pas surprenant que l'empereur n'y soit trompé!

J'ai terminé la série de questions que je voulais vous adresser sur la première division.

Monsieur le maréchal, vous pouvez vous retirer.

Le maréchal Bazaine salue et se retire avec ses défenseurs.

L'audience est levée à quatre heures du quart.

Le point important de l'audience est un *crescendo* bien marqué dans le dire du maréchal à propos de la marche sur Verdun. Au début, il dit:

"J'avais ordre de l'empereur de me replier sur Verdun, mais toutefois d'effectuer cette marche sans rien compromettre."

Plus tard il répète: "J'avais un ordre formel de l'empereur de ne rien compromettre en cherchant de passer." Déjà l'incidente devient chose principale. Et enfin il laisse échapper: "Nos batailles avaient pilotés pour but de retenir les Prussiens sous Metz que de percer l'ennemi." Or, on sait que le rapport dit: Malgré ces affirmations, les faits prouvent que l'intention du maréchal n'a jamais été de quitter les murs de Metz.

Cette dernière assertion aussitôt lancée, le maréchal sent qu'il n'est trop avancé, et le voilà qui cherche à revenir sur ses paroles, assurant que son dire n'a rien d'absolu et qu'il avait toujours l'intention de percer plus tard. N'importe, l'effet était produit, les variations nous avaient fixés. Et c'est à ce moment — choisi d'ailleurs par le président pour lever la séance, — que nous avons seulement saisi l'habileté qui avait disposé l'ordre des questions.

Sous une forme impartiale, presque bienveillante parfois pour les qualités personnelles reconnues au soldat Bazaine, avec une courtoisie qui est toujours d'habitude dans un conseil de guerre et qui est de rigueur quand il s'agit d'un maréchal de France, l'interrogatoire venait d'obtenir de l'accusé l'aveu du premier grief que lui reproche l'instruction.

La lutte n'est encore que lente et sourde: l'étincelle jaillira du choc des témoins et de l'accusé.

L'officier prussien, reconnu par des habitants de Versailles, qui nous l'ont désigné, assistant à l'interrogatoire du maréchal.

AUTOUR DU CONSEIL DE GUERRE.

Je n'ai pu, faute de temps, vous parler, dans mon dernier courrier, de la foule énorme qui, vers quatre heures de l'après-midi, a cherché par tous les moyens possibles, à pénétrer dans l'enceinte du conseil de guerre.

A cette occasion, le bureau de M. le capitaine Mézières a été littéralement pris d'assaut par les curieux.

Malheureusement pour eux, cet officier —un voyant déboucher dans la cour de Trianon ces flots de population empressée à franchir tous les obstacles—s'est prudemment dérobé et a laissé son chef de bureau—un sergent de la gendarmerie solliciteurs.

Comme d'habitude, il y a eu..... peu d'élus.

Le pavillon qu'occupe M. le maréchal Bazaine à Trianon-sous-Bois est, depuis hier, confié à la garde d'une compagnie du 85e régiment de ligne, commandée par M. le capitaine Lecœur.

Et puisque je parle du maréchal, vous me permettrez bien de compléter les renseignements que je vous ai déjà fournis sur son compte.

Depuis le premier jour de son interrogatoire, M. le maréchal Bazaine ne sort plus du fort de son appartement.

Tout entier à la préparation de sa défense, l'ancien commandant en chef de l'armée du Rhin passe la plupart de ses soirées et de ses matinées soit à prendre des notes pour son défenseur et pour lui-même, soit à cataloguer les pièces importantes qu'il se propose de lire au conseil.

Ce gigantesque travail ne l'empêche pas, néanmoins, de faire des armes pendant une heure—de sept à huit heures du matin—avec un des prévôts de M. Pelloux qui va exprès à Trianon tous les jours.

Les seules distractions que se permette en ce moment M. le maréchal Bazaine consistent à fumer un cigare à une des fenêtres de son cabinet de travail, en compagnie de M. le lieutenant-colonel Wilette, son aide de camp, à causer quelque instant après l'audience avec sa famille, et à faire l'exercice à son fils aîné, qui selon l'expression consacrée, "joue au soldat," comme un troupier sous le harnais.

Les journaux de Paris et les principaux journaux de l'étranger, dont la lecture devrait l'intéresser le laissent complétement froid.

C'est à peine s'il lit, au *Journal officiel*, les nouvelles de l'armée.....

La personne bien informée qui m'a donné ces renseignements a terminé ses confidences en me disant que la douceur de M. le maréchal Bazaine envers les personnes qui l'ont approché, et qui, plus saine, et mieux que de la lave volcanite, et s'occupant pas les opérations dans l'art du dentiste d'après les procédés les plus perfectionnés, et tout comme les plus libéraux.

Extraction de dents avec le chloroforme.

Consultations en Anglais, en Français et en Espagnol.

Venez voir la nouvelle dame. 1lavsp

66 - - Rue Bienville - - 66

Encoignure Royale.

Le Dr. L. DUPÉRÉ JN, Dentiste, tient son Cabinet ouvert de 7 heures du matin jusqu'à 4 heures du soir. Il donne des consultations, fait toutes sortes d'opérations dentaires et remplace les dents artificielles et naturelles qu'après quelques jours d'usage on ne s'aperçoit plus du changement. Prix modérés et travail consciencieux.

20 fév—1an

Révolution! Révolution!

LES DENTS!

.....les Ratelliers.....

Prix ordinaire 5o.....

LE DR. OKO. P. MALONEY, N° 150 de la rue du Canal, près la rue Baronne.

Pose des Ratelliers à 5o.....

avec ou sans l'extraction des racines. Le premier prix à la Foire d'Etat. Il refait les vieux ratelliers et garantit son travail. Les prix sont plus modérés que partout ailleurs. Extraction de dents sans douleur.

1fév—1an.

PRIX DE VIENNE

LA MACHINE A COUDRE, A NAVETTE

—DE—

WILSON,

A REMPORTÉ LA

GRANDE MEDAILLE

ET LA

MEDAILLE D'HONNEUR

POUR LA

Meilleure Machine à Coudre

LES MACHINES A COUDRE LES MIEUX FAITES.

La Maison a obtenu en outre trois

MEDAILLES CO-OPERATIVES

POUR

Le meilleur jeu de harnais,
La meilleure selle,
La meilleure botte,
Le meilleur soulier.
Et le meilleur échantillon de couture de drap.

Aucune autre machine à coudre n'a reçu de prix pour sa valeur intrinsèque—ce que nous pouvons établir par des preuves qui se trouvent à nos bureaux. Les rapports qui disent le contraire sont faux.

Les machines se vendent payables tous les mois et à des conditions avantageuses.

SALLE DE VENTE:

Au No. 189 de la rue du Canal, Nouvelle-Orléans.

A vendre, également, à Galveston, Texas, et à Memphis, Tenn.

16 sept—3m—mar et dim

Cinquante mille piastres

SERONT prêtées par le METROPOLITAN LOAN AND SAVINGS BANK, au No. 16 de la rue du Camp, au-dessous du City Hotel, sur JOUR, PIANOS, OBLIGATIONS DE L'ETAT DE LA VILLE—à un intérêt de quatre et six pour cent l'an sur les dépôts de sommes déposées pour six ou douze mois, à un intérêt plus élevé.

4jul—1an T. D. VAN HORN Cassier.

SPECTACLES, &c.

Théâtre de l'Opéra.

L. PLACIDE CANONGE.....Directeur.

Jeudi, 6 novembre 1873.

Ouverture de la saison théâtrale.

Débuts de MM. Gueymard—ténor, Lonhos—baryton, Moyer, Pellegrini, } basses, Mmes Patrick Madier—chanteuse falcon, Laty—chanteuse légère, Carlos—dugazon.

LES HUGUENOTS,

Grand opéra en cinq actes

Paroles de Scribe, musique de Meyerbeer.

2nov—4f

Théâtre de l'Opéra.

A partir de cette date, 31 octobre, le bureau du contrôle sera ouvert tous les jours de 2 heures A. M. à 4 heures P. M.

PRIX D'ENTRÉE:

Loges grillées des Premières	3o 00
Loges découvertes des Premières	2 00
Fauteuils des Premières	2 00
Stalles d'Orchestre	2 00
Stalles des Premières	1 50
Stalles des Secondes	1 50
Baignoires de Rez-de-Chaussée	1 50
Baignoires de Parterre	1 00
Fauteuils de Parterre	0 75
Fauteuils des Troisièmes	75
Quatrièmes	50
	30

L. PLACIDE CANONGE, Directeur.

31 oct—

Académie de Musique.

Dimanche, 9 Novembre,
Dernière entrée de l'engagement de
MLLE ALICE HARRISON,
UMÔLE TOM'S CABIN
—EN—
THE BOY DETECTIVE.

2nov—

Académie de Musique

DE BISWELL.

Engagement de l'actrice distinguée,
Mlle LUCILLE WESTERN,

qui jouera,

Lundi et Mardi soir, 3 et 4 Novembre, dans la pièce où elle n'a pas de rivale—

EAST LYNNE

OR THE HOPSEWIT.

MERCREDI SOIR, 5 novembre—LEAH, THE JEWESS. Mlle WESTERN remplira le principal rôle.

JEUDI, 6 novembre—GREEN BUSHES.

VENDREDI SOIR—Bénéfice de Mlle LUCILLE WESTERN.

SAMEDI, A MIDI—Grande Matinée de Mlle WESTERN. 2 Nov—

GRAND CONCERT.

—Qui sera donné par—

MADAME NELVILLE MERCIER-BIEN,

Sous la direction du Professeur Van Huffen, et avec le concours de Mlle A. Mercier, soprano; M. A. Burthe, baryton; M. Joubert, violoncelle; M. d'Aquin, flûtiste,

DANS LA SALLE GRUNEWALD,

Le Mardi, 4 Novembre prochain, à 8 heures du soir.

Le piano sera tenu par M. Cartier.

On peut se procurer des billets, à l'avance, dans les principaux magasins de musique.

5 oct—4f—D

L'Union Française.

Bureaux, rue St. Louis No. 9, Nouvelle-Orléans.

LES demandes pour TRAVAILLEURS, OUVRIERS et EMPLOYÉS, sont reçues tous les jours, de 9 heures A. M. à 4 heures P. M.

Le Cours d'Anglais gratuit, a lieu régulièrement le LUNDI, MERCREDI et VENDREDI de chaque semaine, à 7 heures et demie du soir.

2 sept—4m—mpa

ATTENTION!

Grand Déballage!

G. MONIÉ, No. 54, rue Royale, entre Bienville, à l'honneur d'informer le public qu'il vient de recevoir de France un considérable et nouvelle quantité considérable de PARFUMERIE, venant des meilleures maisons de Paris, telles que: Pinaud, Lubin, Dr. Pierre, etc. etc.

—Aussi—

Peignes, Brosserie, Articles de Toilette, Bien choix de Jumelles de marine et de théâtre. Rien vous de qualité supérieure. Savon de lait, extra à $1 la boîte. L'incomparable Poudre de Riz de M. Jouy. Un lot de Parapluies sans pareils. Mesdames les Coiffeuses trouveront l'assortiment le plus complet de tout ce dont ils peuvent avoir besoin pour leur industrie.

GROS ET DETAIL.

COLD CREAM

RACINE CALIFORNIENNE.

que le COLD CREAM racine

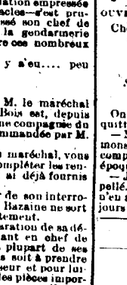

$5,000 à celui qui prouvera

(Cette racine a la vertu d'embellir, de donner la fraîcheur et de conserver le teint toujours jeune. Elle a été découverte par un Espagnol dans Californiens, mort, il y a peu de temps, parfaite de 1 à 2 ans. Elle est sans danger. Nouveau procédé pour tendre les cheveux de toute couleur. Voir pour le coiffure des dames

7nov—1an—D Mar

Vins, Liqueurs, Provision, &c.

LEON QUEYROUZE. OSCAR BOIS.

QUEYROUZE & BOIS,

MARCHANDS EN GROS DE

GROCERIES, VINS, LIQUEURS

ET

Toutes sortes de Produits de l'Ouest,

Aux Magasins Bleus,

Coin Vieille Levée et Bienville,

17 juil 73—1an Nlle-Orléans.

J. B. CAMORS & CO.,

MARCHANDS DE FARINE

—ET—

Négociants Commissionnaires,

81.....RUE TCHOUPITOULAS.....81

NOUVELLE-ORLEANS.

30 juin—1an

CAZAUX & VERGNOLE

NÉGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES

En Vins, Cognacs et Cordiaux,

73.....VIEILLE-LEVÉE.....73

NOUVELLE-ORLÉANS.

2 mai—1an

BALSAMIQUE des PYRÉNÉES

LIQUEUR HYGIENIQUE

(approuvée des médecins)

LAURENT LACASSAGNE,

(AGENT.)

A vendre chez:

QUEYROUZE & BOIS, coin des rues Bienville et Vieille Levée.

CAZAUX & VERGNOLE, N° 73 rue de la Vieille Levée.

VINCENT BATTOLARA, N° 15 rue Dumaine.

26 juin—1an Nlle

BITTER DES ARABES

Hygiénique Perfectionné.

(BREVETÉ S. G. D. G.)

Ce produit, aussi agréable que bienfaisant, extrait de plantes éminemment toniques et vivifiantes, distillées avec des eaux-de-vie de premier choix, est sans contredit l'agent le plus puissant pour réparer l'organisme de la manière la plus immédiate.

Il est, en outre, dans les pays chauds, un préservatif efficace contre les épidémies, fait renaître l'appétit et dégage les voies digestives.

N. B.—Ce Bitter est approuvé par l'Académie de Médecine française, et le propriétaire demande qu'on le soumette à l'analyse dans tous les pays

19fév.—1a

E. DECHAMPS,

No. 90, de la rue St.-Louis, Nlle-Orléans,

—Importateur de—

EAUX-DE-VIE et VINS français.

CORDIAUX, ABSINTHE SUISSE, KIRSCH FRUITS A L'EAU-DE-VIE, FRUITS AU JUS.

LIQUEURS DU PAYS, &c.

Seul agent, aux Etats-Unis, pour la vente du CELEBRE AMER DES PYRÉNÉES.

31janv.73—1an 973

TARRANT'S SELTZER APERIENT

LA PLUS GRANDE DES LUTTES.—Les malades qui souffrent, doivent, comme les malades qui souffrent, doivent, comme les malades qui souffrent, doivent, comme